

République Française

DÉPARTEMENT DU
CALVADOS

Arrondissement de
Caen

Canton de Cabourg

**COMMUNE
D'HEROUILLETTE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2026**

L'an deux mille vingt-six, le dix septembre, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni, en mairie, lieu ordinaire de ses séances, le conseil municipal de la commune d'Hérouvillette sous la Présidence de Monsieur Didier DEL PRETE, Maire

Présents : M. DEL PRETE Didier, LANGLINAY Emmanuel, Mme DUPUIS Virginie, MARECHAL Hubert, JOUANNE Marie, Mme VOITURIER Ingrid, M. FLAUX Mickaël, BOURDEAU Frédéric, M LEGAY Rémi, Florent PLASSAIS, Gwenaëlle BLOTTIERE, Luc LE GOUPIL

Absents :

PHILIPPE Gladys a donné pouvoir à Gwenaëlle BLOTTIERE
Maud BOGAERT a donné pouvoir à Didier DEL PRETE
Mélissa NICOLLE a donné pouvoir à Marie JOUANNE

M LEGAY Rémi a été désigné en qualité de secrétaire

Approbation du dernier conseil municipal : pas d'observation.

Nombre de conseillers

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 15

Date de convocation

4 septembre 2026

Date d'affichage

4 septembre 2026

DELIB 52/2026 COMPTABILITE : DECISION MODIFICATIVE

Monsieur le Maire informe qu'il y a lieu de prendre la décision modificative suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Recettes :

041 - 203 – Frais d'études, recherches+ 800.00 €

Dépenses :

041 - 2135 – Installations générales+ 800.00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses :

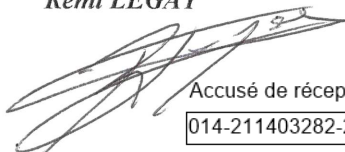
011 - 60621 – Combustible+ 20 000.00 €

011 - 613 – Location- 20 000.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil à 15 voix pour, autorise le Maire à procéder à cette décision modificative.

Pour copie conforme au registre, le 14 septembre 2026
Le Maire Didier DEL PRETE

Le secrétaire de séance,
Rémi LEGAY



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211403282-20260910-DELIB522026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/09/2026

